

Les aides financières pour les Actifs

Des aides sont définies par le Conseil d'Administration de la MSA Beauce Coeur de Loire. Elles sont destinées aux ressortissants agricoles de ses territoires. Le règlement annuel qui les détaille est susceptible de modifications. Les conditions évoquées sur cette page ne sont pas exhaustives ! Certaines dépendent de vos ressources, ou bien, peuvent nécessiter l'intervention d'un travailleur social de la MSA ou d'un autre organisme. Des aides complémentaires sont envisageables sur votre demande particulière.



Plan Action Sanitaire et Sociale 2011 - 2015 MSA Beauce Coeur de Loire

| Les aides possibles | Objet et montant | Principales conditions... |
|--|---|---|
| Vous soutenir face aux difficultés | | |
| Aide au remplacement d'agriculteur et de conjoint participant sur l'exploitation | Santé (maternité, maladie, accident, hospitalisation, décès) = 140 H / an Formation professionnelle = 21 H / an ▶ 5 € / Heure | - Vous êtes assuré agricole - recourir à un service conventionné ▶ Contactez directement votre service départemental de remplacement |
| Secours en cas de crise | ▶ 1 000 € maximum et après évaluation d'un travailleur social | - Vous perdez votre outil de travail ou votre emploi de salarié agricole - Vous attendez une indemnisation |
| Secours d'urgence | ▶ 150 € à 500 € et après évaluation d'un travailleur social | - Dépense de première nécessité (alimentation, hygiène, ...) |
| Favoriser votre accès aux soins et la prévention santé | | |
| L'aide à domicile, dès votre sortie d'hôpital | ▶ 60H / 3 mois au maximum participation de : 9,22 € à 16,92 € / H (sur tarif de référence) | - Ressources : seuil d'accès et plafond - après intervention de votre mutuelle ▶ Votre prestataire d'aide à domicile agréé est conventionné MSA |
| Le maintien à votre domicile | ▶ Vos besoins sont évalués par un évaluateur indépendant dans la limite de 3 000 € / an, plus 1 000 € si vous-même et votre conjoint êtes aidés. | - Vous recevez une pension d'invalidité ou une allocation adulte handicapé ▶ Votre prestataire d'aide à domicile agréé est conventionné MSA |
| Aide à la téléassistance | ▶ 50 € à 192 € sur barème ressources attribués sur un an non renouvelable | - Vous recevez une pension d'invalidité ou une allocation adulte handicapé ▶ Votre prestataire répond à un cahier des charges et est conventionné |
| Vous aider à souscrire une complémentaire santé | Montant variable selon l'âge du ou des assurés agricoles : 100 à 500 € / an dans la limite de : ▶ 50% du coût la 1 ^{ère} année ▶ 25 % du coût la 2 ^{ème} année | - Vos ressources ne dépassent pas de plus de 15% le plafond d'aide complémentaire santé, |
| Aidants familiaux et personnes en situation de handicap : vos soutiens... | | |
| Aide au répit des aidants (enfant ou adulte handicapé, malade dépendant) | ▶ 250 € / an pour vous aider à : - Accompagner l'aidé hospitalisé - rémunérer un service à la personne agréé - financer l'accueil de jour ou temporaire de l'aidé | - L'aidé bénéficie d'une prestation légale spécifique MSA ou est reconnu en affection de longue durée ou encore est en situation de fragilité et/ou de perte d'autonomie - Ressources sous plafond révisable ▶ Intervention à votre domicile d'un travailleur social |
| Vacances et loisirs de votre enfant handicapé | ▶ 250 € / an maximum | - Vous recevez l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) - justificatifs ; séjour : 7 jours minimum |
| Vacances de personne adulte handicapée | ▶ 125 € / an maximum | - Vous recevez l'allocation adulte handicapé (AAH) - justificatifs ; séjour : 7 jours minimum |
| Une aide financière santé personne handicapée | Dépenses non remboursées en santé ▶ 200 € maximum | - Vous recevez l'allocation adulte handicapé - vous ne pouvez faire face aux dépenses non remboursables |



Votre MSA se regroupe et se compose désormais des trois départements du Cher, de l'Eure et Loir et du Loiret.

Ce document vous présente de façon synthétique, les actions menées, les aides financières et les modalités d'intervention de la MSA dans le cadre de son nouveau plan d'action sanitaire et sociale 2011-2015.

Fruit d'une large concertation mobilisant les 25 échelons locaux, ce plan volontariste mais réaliste s'articule autour de 3 préoccupations : être présent à tous les âges, être présent au quotidien et dans les moments difficiles, être présent sur les territoires.

L'action sociale MSA se traduit concrètement dans le quotidien des actifs agricoles par :

- des actions sur les territoires destinées à l'ensemble des habitants du milieu agricole et rural,

- des actions individuelles et des aides financières dont vous trouverez le détail en page 4. Celles-ci sont réservées aux assurés du régime agricole.

Parce qu'être présent à vos côtés est au cœur de notre engagement et de nos valeurs de solidarité, de responsabilité et de mutualisme, les 755 élus de la MSA Beauce Coeur de Loire comme les équipes administratives sont à votre écoute.

Annie Siret
Présidente

ACTIFS

12 720 exploitants

31 101 salariés

9 696 allocataires familles

82 111 personnes protégées en maladie



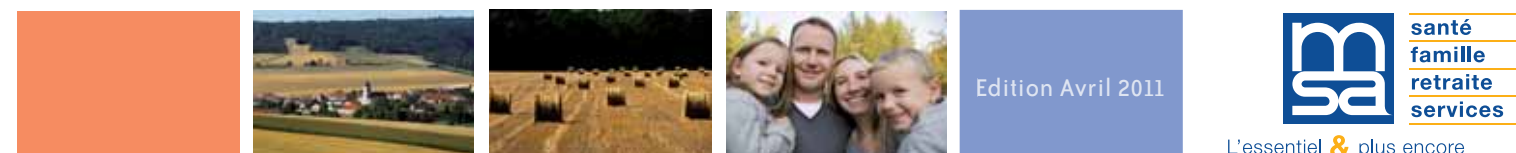
* Comment calculer votre quotient familial (QF) ?

$\frac{1/12 \text{ des derniers revenus bruts annuels fiscalement connus} + \text{prestations familiales du mois précédant la demande (sauf logement, handicap et prestations ponctuelles)}}{\text{le nombre de parts (2 parts pour un célibataire ou un couple} + 0,5 \text{ part par enfant à charge} + 0,5 \text{ part pour le 3ème enfant} + 0,5 \text{ part si enfant handicapé)}}$

La MSA s'engage également en direction des familles et des retraités. Consultez nos documents spécialisés sur notre site Internet

Pour en savoir plus, vous pouvez :

Visiter notre site : www.msa-beauce-coeurdeloire.fr - Téléphoner au 02 48 55 40 32 - Écrire à la MSA Beauce Coeur de Loire pôle Prestations Action Sanitaire et Sociale, 7 rue de l'Île d'Or, 18032 BOURGES Cedex 9



Edition Avril 2011

L'essentiel & plus encore

Toutes les aides financières MSA sont détaillées page 4. Plus d'information au 02 48 55 40 32
Attention ! certaines aides sont soumises à condition de ressources

L'action sanitaire et sociale de la MSA, des aides et des actions

A chaque étape ou événements de la vie correspondent des besoins et attentes spécifiques. La MSA souhaite être présente à chacun de ces moments pour mettre en oeuvre ou participer à la mise en oeuvre de réponses adaptées.

Mobiliser le réseau des élus MSA :

755 élus cantonaux sont présents sur les 3 départements de la MSA Beauce Cœur de Loire. Ils interviennent au quotidien :

- pour vous informer ou vous orienter dans vos questions relatives aux actions, aux services ou aux prestations de la MSA,
- pour mener à bien des actions au plus près du terrain
- en étant attentif aux besoins des territoires et aux situations de fragilités rencontrées

Promouvoir et développer l'offre de services sur les territoires :

Fort d'un engagement très ancien, la MSA a développé et reste fortement impliquée dans de nombreux services sur les territoires. Intervenant dans les domaines de l'insertion, de la téléassistance, des services aux personnes âgées, ou du développement des territoires. MSA Services regroupe 9 associations. Celles-ci apportent des réponses aux besoins et attentes des populations agricoles et rurales.

Insertion :



Aide à domicile :



Massay



Les Aix d'Angillon

Téléassistance :



Des structures d'aide aux exploitants en difficulté

Dans chaque département une coordination est mise en place entre les organisations professionnelles agricoles. La MSA prend part à ces structures contribuant à leur financement, en mettant en oeuvre les mesures et plans de soutien à l'agriculture et en mobilisant son action sanitaire et sociale. Les travailleurs sociaux peuvent, dans certaines situations, initier un accompagnement individuel ou collectif.

Contacts sur le site :

www.msa-beauce-coeurdeloire.fr

Les ASAVPA

Les Associations de Salariés de l'Agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole (ASAVPA) accompagnent les salariés agricoles dans l'évolution de leur profession et contribue à la promotion de l'emploi et des métiers en agriculture. Elles proposent un programme d'activités et de rencontres (journées techniques, formations, voyages) et des services pour leurs adhérents. La MSA soutient les ASAVPA présentes sur son territoire.

Le rendez vous prestations

Il vous permet de faire le point sur votre situation avec un conseiller MSA. Lors d'un entretien personnalisé, l'ensemble de vos droits potentiels sont examinés : prestations légales et extra-légales, de bases et complémentaires, en Santé, Famille et Retraite. Ce rendez-vous est également l'occasion de délivrer une information sur les services de la MSA, de rappeler les différentes prestations en vigueur ou de vous orienter vers d'autres partenaires.

Favoriser l'information et l'accès aux droits

Parce que les démarches administratives sont parfois contraignantes et qu'il est difficile de disposer des bonnes informations au bon moment, la MSA :

- développe de très nombreux services web. Votre espace privé vous permet en quelques clics d'accéder à vos décomptes maladie, de recueillir de nombreux documents... sans vous déplacer.
- Votre situation change : signalez le rapidement à la MSA afin de vous permettre d'accéder à tous vos droits ou d'éviter un rappel sur vos prestations.



Des situations nouvelles, des événements, des ruptures modifient le cours de votre vie, suscitent des interrogations ...

Les sessions "L'avenir en soi" sont animées par des travailleurs sociaux de la MSA. 7 ou 8 séances permettent de se mobiliser sur son projet en identifiant et valorisant l'ensemble de ses capacités.

Développer la prévention santé et l'accès aux soins

Parce que la santé est un bien précieux et un besoin fondamental, la MSA agit :

- en apportant une aide financière pour la souscription d'une complémentaire santé,
- en accompagnant les actifs touchés par la maladie : aide au remplacement, aide à domicile lors de sorties d'hospitalisation difficiles, secours financiers exceptionnels,
- en développant ou soutenant des actions de prévention (lutte contre les addictions, prévention des risques domestiques...),
- en s'impliquant dans la lutte contre la désertification médicale du milieu rural notamment par la création de maisons de santé rurales.

Maisons de santé Rurales

Ces Maisons permettent de contribuer au maintien d'une offre de soins de proximité à la population rurale. Regroupant des professionnels de santé issus de disciplines différentes, ces maisons s'appuient sur un projet de santé ouvert sur le territoire. La MSA apporte, sur quelques sites, une aide concrète aux porteurs de projets, de la réflexion initiale jusqu'à son aboutissement.

Valoriser l'emploi en agriculture

Parce que mieux faire connaître et valoriser l'emploi agricole est essentiel, la MSA :

- est partenaire de nombreuses actions avec les organisations professionnelles agricoles notamment dans les domaines de l'information, de l'accès à la formation, de la prévention...
- soutient plusieurs réseaux ou structures de développement ou de vulgarisation agricole parmi lesquels les ASAVPA, les associations féminines ...
- finance et est partenaire des services de remplacement.

Agir pour l'insertion sociale et professionnelle

La MSA apporte, en lien avec ses partenaires, des réponses concrètes pour favoriser l'autonomie et l'accès à l'emploi :

- pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) non salariés agricoles et par délégation des Conseils Généraux. L'accompagnement individualisé est centré sur la démarche d'insertion sociale et est assuré par un travailleur social MSA,
- par le soutien à la création et au développement de structures d'insertion par l'activité économique dans le domaine agricole,
- par des actions ciblées vers les plus fragiles : bilan de santé, actions en direction des travailleurs saisonniers, lutte contre l'illettrisme...

Etre présent sur les territoires

Etre présent au quotidien

Etre présent auprès des actifs

Les missions des Travailleurs Sociaux

Une équipe de travailleurs sociaux de proximité

Les travailleurs sociaux MSA interviennent sur chaque territoire pour proposer et mettre en oeuvre des actions collectives ou de groupe notamment dans le domaine de la prévention santé, de l'insertion sociale et professionnelle, du soutien à la parentalité ou de la responsabilisation de jeunes. Ils peuvent vous aider lors de situations de ruptures notamment liées à la santé ou à l'emploi. En fonction de votre situation, ils sauront vous informer, vous accompagner ou vous orienter vers l'interlocuteur le plus adapté. Carte des secteurs et contacts sur www.msa-beauce-coeurdeloire.fr ou 02 48 55 40 32